Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 58 (1929)

Heft: 2

Rubrik: Parents-fonctionnaires

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

original ; il n'est pas assez pénétrant et persévérant pour devenir personnel. Il s'en tient au manuel, que sa mémoire facile et fidèle absorbe aisément, ce qui le dispense de réfléchir et d'approfondir. Comme ses sens sont éveillés et qu'il s'intéresse plus au monde extérieur qu'à celui de son âme, il est assez bon observateur ; mais il répugne à réfléchir sur ses observations ; il ne les contrôle ni ne les critique ; il n'établit pas entre elles des relations nouvelles ni des synthèses raisonnées. Il procède par intuition et ses intuitions sont soudaines, fortuites, rarement poussées et vérifiées. On a dit spirituellement de lui qu'il ressemble au papillon qui voltige de fleurs en fleurs, en jouit, mais qui est un détestable botaniste.

Ici encore, son salut est un maître qui le suit de près, le pousse, le contrôle, le fait réfléchir devant lui, souligne ses bévues, ses étourderies, l'oblige à finir ses devoirs, à les refaire au besoin, le tient en retenue pour qu'il apprenne ses leçons, mais l'encourage et le soutient avec patience et bonté. Sans doute, le sanguin ne goûte que médiocrement ce traitement ; mais il l'accepte, parce qu'il est de bonne composition ou parce qu'il aime.

Elevé un peu convenablement, il fait un excellent citoyen, un chrétien de choix. Et Dieu, à l'instar des hommes, lui pardonnera beaucoup.

PARENTS-FONCTIONNAIRES

Les vacances incitent les professeurs à parler. Comme les gymnastes se reposent tout en se maintenant en forme, en passant d'un exercice à l'autre les professeurs se reposent en parlant encore, variant leurs auditeurs et leurs sujets. En voici un qui, dans une récente « Quinzaine sociale », en France, dont Jean Guiraud rendait compte récemment dans *La Croix*, a proposé de transformer les allocations familiales et les secours de natalité en salaire, car enfin, disait-il, en appelant à la vie des êtres humains, les parents ne sont que des fonctionnaires d'Etat.

Ainsi donc, la transmission de la vie n'est point l'accomplissement d'un commandement de Dieu, ni la légitime et naturelle intention de toute famille de se perpétuer ; elle est une fonction d'Etat dont les parents ne sont que les instruments, une fonction que l'Etat a le droit d'organiser et de régler.

Nous sommes tellement imprégnés de l'Etatisme rousseauiste qu'une telle doctrine ne nous révolte pas. Elle nous ramène, par delà vingt siècles de christianisme, aux pires aberrations du paganisme. Il a paru cependant très « philosophique » aux théoriciens de la Révolution de proclamer que « l'enfant appartient à l'Etat avant d'appartenir à ses parents ». Les socialistes ont, depuis, vulgarisé l'idée qu'en donnant la vie à l'enfant, les parents exercent une fonction d'Etat. L'enfant ne leur appartient pas ; il appartient à l'Etat. L'Etat, en mariant civilement l'homme à la femme, les engage à son service et leur commande des citoyens et des citoyennes,

comme il commande de taper un acte à sa machine à une agile « dactylo » en jupe courte, à un employé de voirie de curer un caniveau de route. N'est-il pas légitime alors que l'Etat, qui paye ses fonctionnaires, sa dactylo et son voyer, paye aussi les parents qui n'en diffèrent guère. Les propositions du professeur en vacances sont dans la logique de la doctrine.

Mais si l'Etat est le maître de la reproduction humaine, s'écrie M. Guiraud, « il peut, selon les circonstances, l'activer ou la restreindre selon les circonstances, pratiquer ici la repopulation, là le malthusianisme. Il peut pratiquer ce que des repopulateurs matérialistes et païens appellent l'*eugénisme*, c'est-à-dire la sélection des produits humains dès leur naissance et même avant, sans tenir compte de l'âme, qui peut être sublime dans un corps chétif et même infirme et lui faire accomplir des chefs-d'œuvre d'intelligence et d'héroïsme, étant maîtresse du corps qu'elle anime ». Parfaitement ! Les « eugénistes » ont prévu tout cela, en Amérique spécialement, où leur logique n'est arrêtée par aucun « préjugé » traditionnel, où la morale et la religion ont toute latitude pour « évoluer » dans le sens de la « science ». Le rapprochement entre la famille humaine et la sélection bovine, le haras chevalin, ne provoque chez eux qu'un sourire de dédain à l'égard d'une Europe encore insuffisamment affranchie pour s'effaroucher d'une comparaison. La stérilisation officielle des individus dont la descendance est jugée indésirable est passée dans les lois de certains Etats de l'Union américaine, en attendant d'être appliquée chez nos voisins du canton de Vaud. La mise à mort très douce de progéniture mal formée ou provenant de personnages que l'on n'a pas stérilisés à temps suivra sans doute sous peu. Entre temps, des bureaux officiels s'aviseront d'apparier jeunes gens et jeunes filles de telle sorte qu'il en résulte une progéniture conforme aux « tabelles » dressées par des spécialistes, selon les lois d'une science « eugénique » rigoureuse. Il faut que tout soit sélectionné dans une ferme, s'est-on éloquemment écrié, de la poule au taureau. C'est bien ! Mais pourquoi s'arrêter là ? réplique le professeur en vacances.

La formule fameuse : « L'enfant appartient à la République avant d'appartenir à ses parents » a été maintes fois répétée au cours de la Révolution, spécialement par Danton et par Lepelletier de Saint-Fargeau. On ignore généralement qu'elle n'est que la répétition textuelle des paroles d'un illustre et chimérique prélat, dont nous vantons trop souvent de confiance la pédagogie. On lit dans le *Télémaque* de Fénelon cette sentence tombée des lèvres du sage Mentor : « Pour les enfants..., ils appartiennent moins à leurs parents qu'à la république. » Fénelon reflète ici les idées de son temps, qui est celui de l'Etatisme absolu, celui que les Jacobins ont tenté de restaurer, celui que les socialistes de toutes nuances du rouge voudrait rétablir. Car jamais l'absolutisme de l'Etat, en matière

d'enseignement comme en d'autres matières, ne fut plus durement affirmée que dans le siècle de Louis XIV finissant et les années qui suivirent.

Rendons nos foyers heureux

Quel est ce titre ? Celui d'un opuscule charmant, dédié à ceux qui viennent de fonder un ménage, à ceux qui s'y préparent, sans préjudice des autres, par M. Albert Chérel, professeur à l'Université de Bordeaux [1]. M. Chérel, beaucoup s'en souviennent, succéda, pour quelques brèves années, à M. Maurice Masson, dans la chaire de littérature française à l'Université. Et l'on sent passer dans ces pages, surtout les dernières, la sincérité discrètement éloquente de qui a vécu ce dont il parle.

L'égoïsme, les préjugés, les lois aussi, semblent contrecarrer l'essor des familles à nombreux enfants. Mais l'auteur nous assure, et nous l'entendons avec plaisir, que, grâce au renouveau chrétien qui travaille la jeunesse, l'égoïsme est moins écouté, les préjugés tendent à se retourner et, sans doute, les lois finiront par suivre l'opinion. La littérature chante plutôt l'amour irrégulier et stérile ? Il est vrai, mais on oublie qu'une part qu'on ignore trop célèbre la famille, ses doux devoirs et ses joies. Je profite de l'occasion pour signaler à mes lecteurs l'anthologie précieuse où M. Chérel lui-même a réuni, en quatre volumes, les plus belles pages sur le foyer chrétien et l'éducation des enfants que l'on rencontre dans la littérature française de 843 (*Le Manuel* du Dhuoda de Septimanie) à 1924 (Paul Claudel) [2]. Quel plus aimable cadeau offrir à des fiancés que ces volumes si joliment imprimés, si joliment illustrés, et qui contiennent tant d'idées généreuses et fécondes, tant de sentiments sains et forts ? Qui a feuilleté ces quatre volumes doit bien avouer que tout n'est pas aussi « pourri », dans le royaume des Lettres et des Arts, que certains esprits chagrins le proclament.

Et le chapitre, trop court, où l'écrivain nous montre la vertu purificatrice et réconfortante des fiançailles chrétiennes contre le vice et ce demi-vice qui est le flirt ! Et toute cette étude, plus longue, plus vibrante, sur le rôle des parents, sur les avantages de l'éducation d'une famille nombreuse, plus facile, plus joyeuse et plus pénétrante que celle d'un foyer restreint, et pour les enfants, et pour les adultes.

Le petit volume que je viens de brièvement analyser se termine par une bien réconfortante étude de « l'esprit franciscain dans la famille ». De nombreux lecteurs du *Bulletin* font partie du Tiers-Ordre et s'honorent du titre de fils de saint François. Qu'ils sachent donc que l'esprit franciscain, qui n'est, au reste, que l'esprit chrétien dans sa fine fleur, par l'obligation qu'il impose de cultiver l'oubli de soi, le dévouement, la simplicité de vie, la concorde et la bonne humeur, est le meilleur et le plus efficace moyen pour entretenir jusque par-delà les froidures de la vieillesse, sa flamme chaude et claire d'amour et de bonheur au foyer chrétien.

E. D.

[1] *Rendons nos foyers heureux*, par ALBERT CHÉREL, Editions du *Foyer français*, 3, rue de Mézières, Paris, 5 francs (argent français).

[2] ALBERT CHÉREL, *La Famille française*, Pages choisies de nos bons écrivains, de 843 à 1924, Spes, Paris. Chaque volume in-8°, 14 fr. (argent franç.).